



Département  
de l'Yonne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Joigny, mardi 24 janvier 2023

### **Au marché, une case est disponible pour un commerce alimentaire**

Une case d'une superficie de 13,5 m<sup>2</sup> - la case numéro cinq - est disponible au marché de Joigny, sous la Halle.

Un appel à candidatures est lancé auprès des commerçants intéressés. Il est à transmettre au plus tard mardi 14 février 2023.

1. Cette case accueillera un commerce alimentaire uniquement. Equipée d'une vitrine réfrigérée en état de marche, elle est située dans l'allée latérale de la Halle, côté quai ;
2. Comment candidater ? Les commerçants peuvent s'adresser au service des marchés de la Ville de Joigny, tél. 03 86 92 48 05 ou 07 85 50 41 22. E-mail : [rosa.veuilliotte@ville-joigny.fr](mailto:rosa.veuilliotte@ville-joigny.fr)
3. La commission municipale du marché se réunira pour statuer sur les demandes qui lui seront parvenues. A noter que le règlement intérieur du marché, faisant part des différentes modalités ainsi que des tarifs, est affiché sous la Halle.
4. Le marché de Joigny fonctionne le mercredi matin et le samedi matin. Il accueille environ 80 commerçants sous la Halle et jusqu'à une soixantaine en extérieur.

Contact : service communication de la Ville de Joigny

Tél. 03 86 92 48 23

Mairie de Joigny - 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

[www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr)